

La Raisse

Autor(en): **Ritter, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel**

Band (Jahr): **24 (1895-1896)**

PDF erstellt am: **01.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-88381>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Séance du 21 mai 1896

LA RAISSE

PAR G. RITTER, INGÉNIEUR

INTRODUCTION

Les eaux souterraines encore disponibles pour l'alimentation des populations du Jura deviennent de plus en plus rares, et d'ici à un quart de siècle il faudra s'adresser sûrement aux lacs et en élever les eaux pour satisfaire à leurs besoins croissants, à moins que l'on ne préfère se contenter des eaux souvent contaminées par les mélanges d'eau de surface des grandes sources, telles que la Reuse, le Doubs, la Serrière, l'Orbe, le Dessoubre, la Loue, le Lizon, etc.

Pour se rendre compte de la progression des besoins en eau, prenons par exemple la ville de Neuchâtel; on obtient la courbe figurée sur le graphique y relatif sur la planche annexée à ce mémoire.

En 1834, la ville dépensait 1000 à 1500 litres d'eau par minute, fournis par les sources de l'Ecluse, et diverses autres d'importance beaucoup moindre.

En 1864, on admettait (la grande Commission des eaux) 3000 litres comme volume nécessaire.

En 1885, on raillait ceux qui proposaient de s'assurer aux Gorges de la Reuse un volume supérieur à 4500 litres.

En 1895-1896, c'est-à-dire aujourd'hui, il faut 7000 litres d'eau d'alimentation pour satisfaire convenablement aux besoins de la ville, et cela sources de l'Ecluse et eaux de Valangin non comprises.

Pour la Chaux-de-Fonds, qui a commencé en 1887 avec 2000 litres et qui possède aujourd'hui 3000 à 4000 litres d'eau par minute pour son alimentation, il lui en faudra vers 1910, 7000 à 8000 litres très probablement.

Ajoutons à cette perspective celle de nombreuses localités à alimenter, qui n'ont pas suffisamment d'eau ou presque pas d'eau, comme Hauterive, La Coudre, Cortaillod, et d'autres plus importantes qui n'ont pas même encore de distribution d'eau, comme Le Locle, La Sagne, Les Brenets, Les Ponts, Cernier et son agglomération, etc., etc.

Il est assurément permis de conclure de cet état des choses et des probabilités en besoin d'eau, qu'il importe de prévoir que, s'il faudra pour Neuchâtel, en 1910, 7000 à 8000 litres d'eau de plus par minute et 3000 à 4000 litres d'eau de plus pour La Chaux-de-Fonds, soit ensemble 10 000 à 12 000 litres, il faudra à la même époque, au total, environ 15 000 à 20 000 litres d'eau supplémentaires pour satisfaire à tous les besoins du canton de Neuchâtel.

Où trouver ce grand volume d'eau nouvelle de source ?

M'étant occupé à rechercher les moyens d'alimenter la ville de Lausanne en utilisant les richesses hydrologiques du Jura vaudois, j'ai été amené à examiner et à étudier l'une des plus puissantes et intéressantes sources de celui-ci, c'est-à-dire la source de la Raisse près de Concise, venant sourdre du rocher au bord

du lac sur territoire vaudois, à trois quarts de kilomètre de la frontière neuchâteloise. Je proposais à la ville de Lausanne d'élever ces eaux au moyen des forces motrices de l'Orbe, dont je suis concessionnaire pour une partie, et de les dériver, en traversant le Gros-de-Vaud, depuis Concise jusqu'à Lausanne, tout en alimentant diverses localités intermédiaires; mais, malgré des propositions plus avantageuses que celles des promoteurs des projets concurrents, c'est-à-dire de la dérivation des eaux du Pays d'En-Haut, propositions plus avantageuses soit comme puissance, soit comme prix de distribution de la force, de l'eau et de la lumière électrique, mon projet n'a pas obtenu la préférence, en raison des mécanismes élévatoires des eaux, qui effrayèrent les autorités municipales de Lausanne, malgré des exemples concluants, comme ceux de Fribourg, Genève et La Chaux-de-Fonds, démontrant les prix minimes de revient d'un semblable travail mécanique et la réussite certaine d'un pareil projet.

Ayant donc aujourd'hui les coudées franches du côté de Lausanne, ville à laquelle je destinais les eaux de la Raisse, que j'ai acquises conditionnellement, je me suis tout de suite occupé d'en faire bénéficier les localités vaudoises voisines et le canton de Neuchâtel, auxquels j'offre les dites eaux, avec des moyens mécaniques élévatoires provenant d'une autre source que l'Orbe, c'est-à-dire de la Noiraigue.

Tel est le problème que je me suis posé et pour la solution duquel l'Etat de Neuchâtel est aujourd'hui nanti de propositions formelles.

J'entre maintenant en matière sur l'étude hydrologique des sources de la Raisse.
